

Aménagement de la Place Abbé Michel Giggi à Aubange (a) Commune : AUBANGE (b) Nom du village ou de l'entité : AUBANGE (c) Descriptif : Aménagement de la Place Abbé Michel Giggi à Aubange	Fiche n° M-P4
	Priorité : Lot 1
	Version initiale <input checked="" type="checkbox"/>
	Version actualisée (/ /20) <input type="checkbox"/>

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE ABBÉ MICHEL GIGI À AUBANGE

1. Description du projet

Le projet vise à réaménager la place de l'Abbé Michel Giggi à Aubange pour la rendre plus conviviale, sûre, fonctionnelle et entièrement accessible aux PMR.

Les éléments existants seront réorganisés :

- Un espace de rencontre
- Une végétation avec davantage d'espace pour les racines des arbres
- L'espace de jeu pour enfants
- Un parking restructuré et mieux signalé avec des emplacements pour des bornes de recharges pour véhicules électriques
- La stèle en souvenir de l'abbé Michel Giggi mieux mise en valeur
- La fontaine ou point d'eau
- Un panneau d'information numérique
- Des circulations entre les espaces accessibles aux PMR



Une halle sera installée sur cet espace pour faciliter l'organisation des marchés et d'activités de convivialité extérieures existantes et à venir.

2. Justification du projet

Aubange est une localité considérée comme davantage « dortoir » que les autres villages. En effet, l'arrivée de nouveaux arrivants, non originaire de la commune et la création de nouveaux quartiers favorisent le manque d'implication et de vie de village.

Par ailleurs, la place est située au centre du village et elle est longée par une route régionale (Athus-Musson-Virton). A proximité, on trouve l'ancienne maison communale qui accueille des associations (maison des jeunes, patro, titres-services...), l'église, le cimetière, un grand parking, un funérarium et quelques commerces (pharmacie, esthéticienne, horeca...).

La place est subdivisée en deux niveaux distincts (vaste parking accessible depuis une rue) et un espace de convivialité (espace de jeux clôturé pour les jeunes enfants, fontaine). L'espace n'est pas entièrement accessible pour les PMR. L'entrée du parking est peu perceptible depuis la route régionale. On note également la présence d'arrêts TEC le long de la route régionale.

Des arbres (platanes) entourent la place et on observe un peu de mobilier urbain (boîte à livres, poubelles, bancs, luminaires, armoire électrique, stèle commémorative de l'Abbé Michel Giggi mort lors

du conflit au Rwanda, bulles à verre à proximité de l'arrêt de bus). C'est un espace entièrement minéralisé (pavés béton et béton coulé) et « désuet », il est donc peu attractif.

La rénovation de la place et l'installation d'une halle permettront aux différents habitants de se rencontrer et d'échanger. Ce lieu permettra d'accueillir les nouveaux habitants de la commune.

La création d'une halle permettra aussi l'organisation d'un marché de produits locaux (voir fiche IM-Lot1-P1) ce qui répondra aussi au besoin de valoriser les productions économiques locales.

Une attention sera portée à l'environnement en donnant plus d'espace pour les platanes présents sur le site.

Les citoyens souhaitent ainsi que la place ait un « cachet plus vert » et qu'une halle puisse recouvrir une partie de la place pour développer les activités. Il est également demandé d'équiper la place avec un coffret « forain » et des bornes de recharges électriques (voitures).

Les usagers de la place sont : les enfants, les jeunes du patro, les riverains, les associations, clubs sportifs (départ de balades). On note actuellement quelques activités annuelles : un marché aux fleurs (SI), une kermesse, un marché de Noël, des apéros organisés par le club de football d'Aubange, le départ de la chasse aux œufs et l'occupation occasionnelle par un food-truck. Les riverains relèvent quelques nuisances lors des activités (incivilités et nuisances sonores) et demandent que des sanitaires soient installés lors des manifestations.

Plusieurs effets multiplicateurs peuvent être attendus de ce projet : dynamiser la vie villageoise, renforcer la convivialité, le dialogue et les échanges, et intégrer les différentes populations dans la vie locale mais aussi le développement économique local.

3. Lien à la stratégie

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs stratégiques suivants :

Objectif	2. Favoriser la convivialité et les échanges dans les villages
Objectif opérationnel	2.1 Offrir des lieux de convivialité de qualité (intérieurs et extérieurs) et des animations afin de renforcer les relations et solidarités entre les habitants
Objectif	3. Apporter des solutions durables pour tendre vers un environnement de qualité
Objectif opérationnel	3.2 Préserver l'environnement naturel et paysager de la commune

Liens avec d'autres stratégies et plans locaux et/ou transcommunaux :

- **Programme Stratégique Transversal (PST) 2019-2024** : Intégrer systématiquement dans toutes les politiques communales un volet relatif à la préservation de l'environnement ; Promouvoir le tourisme dans toutes les sections de la ville ;
- **Parc Naturel de Gaume (PNdG)** : Favoriser un aménagement et un urbanisme durables ;
- **Plan de Cohésion Sociale 2020-2025 (PCS)** : Éduquer à la propreté et au respect des aménagements de quartier, plantations et mobiliers.

4. Impacts attendus du projet sur la résilience du territoire et de la société

SOCIAL	★★★ Rencontres, échanges et convivialité
ENVIRONNEMENT	★★ Plantations pour la biodiversité Amélioration du cadre de vie
ÉCONOMIE	★★ Développement d'un marché du terroir Attractivité du territoire et retombées indirectes

Légende : ★★★ Impact élevé ; ★★ Impact moyen ; ★ Impact faible ; ☹ Pas d'impact

Ce projet correspond à la **stratégie wallonne de développement durable** :



Objectif 11 – Villes et communautés durables :

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables – Assurer l'accès à un logement, à des services de base et à des systèmes de transport sûrs ; Renforcer l'urbanisme durable et les efforts de préservation du patrimoine culturel et nature ; Réduire l'impact environnemental négatif des villes (notamment, la qualité de l'air et la gestion des déchets) et favoriser l'établissement des liens économiques, sociaux et environnementaux.

En outre, ce projet répond aux enjeux du **CoDT** en terme de :

- Lutte contre l'étalement urbain et l'utilisation rationnelle des territoires et ressources ;
- Développement socio-économique et attractivité territoriale ;
- Gestion qualitative du cadre de vie.

5. Localisation et statut

- **Localisation :** Place Gigi à Aubange
- **Statut de propriété :** Domaine public
- **Statut au plan de secteur :** Zone d'habitat
-

6. Parties prenantes et porteurs de projets

- **Porteur de projet :** Commune d'Aubange
- **Partenaires :** /
- **Sources de financement :** Commune, RW-Développement rural
-

7. Programme de réalisation

Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

Il y a de nombreux occupants au quotidien et diverses activités (comme le marché aux fleurs) sont organisées sur la place.

La CLDR a jugé le projet prioritaire notamment pour favoriser les rencontres entre les habitants de la localité de Aubange.

État du dossier

- Consultation des usagers et des riverains lors d'un GT le 27/06/2022.

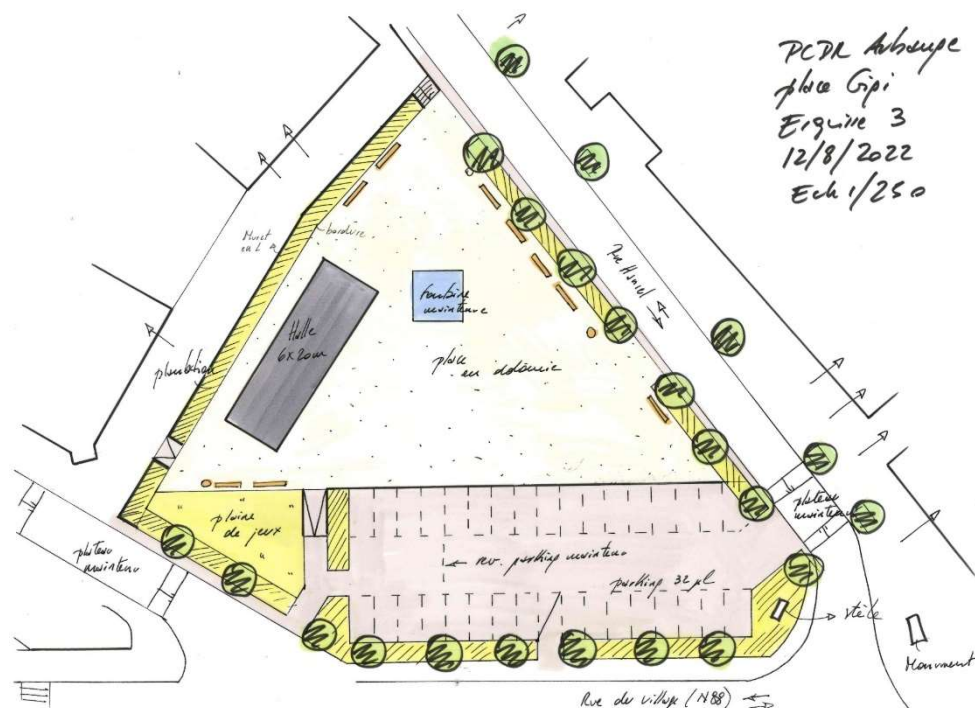
Programme des travaux et/ou aménagements

Plusieurs esquisses ont été imaginées pour répondre aux besoins d'aménagement :

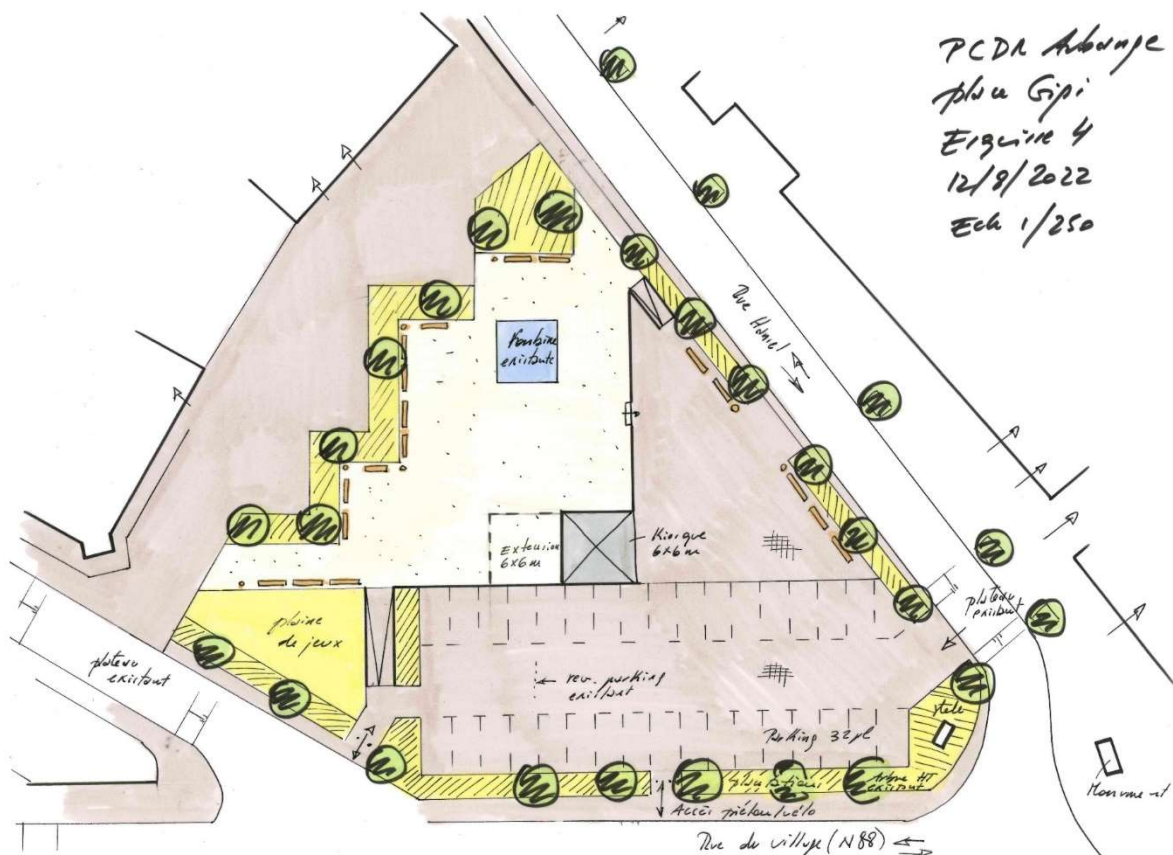
La première redéfinit l'espace le long des maisons afin d'agrandir la place. Une grande halle vient refermer l'espace de la place, la fontaine existante est maintenue mais rénovée. Le revêtement de sol en béton est remplacé par de la dolomie afin de lui apporter une ambiance de « parc ». La place et le parking sont accessibles via des rampes d'accès. La plaine de jeux est maintenue et agrandie. L'offre en stationnement du parking est augmentée. Les platanes sont conservés et leurs pieds sont plantés afin de favoriser la biodiversité (plantes, insectes, oiseaux). La stèle commémorative sera repositionnée. Un plan d'éclairage sera étudié afin d'apporter un éclairage de qualité sécuritaire et peu énergivore. Les bornes de recharges seront placées proches du parking.

La deuxième esquisse reprend le périmètre existant de la place et propose une halle positionnée de manière centrale et situé entre les 2 niveaux. L'ensemble de la surface pavée du parking est maintenu.

Esquisse 1 :



Esquisse 2 :



Une attention particulière sera portée à l'impact des eaux pluviales sur la toiture plate de la halle et il sera envisagé de la couvrir de panneaux solaires.

Planification

- Désignation d'un auteur de projet.
- Démarches administratives.
- Réalisation des travaux.

Démarches administratives à réaliser

Demande des autorisations nécessaires à la réalisation des travaux (permis).

Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage et la pérennité de l'investissement réalisé

- Un service d'entretien des espaces extérieurs.
- Un comité de gestion de la halle.

8. Estimation globale du coût

Intitulé du poste	Qté	U	PU	Montant
-------------------	-----	---	----	---------

RECAPITULATIF DES POSTES

Revêtements de sols	1,00	fft	430 770,00	430 770,00
Mobiliers	1,00	fft	139 900,00	139 900,00
Signalisation	1,00	fft	2 500,00	2 500,00
Divers	1,00	fft	4 500,00	4 500,00

TOTAL HTVA				577 670,00
-------------------	--	--	--	-------------------

CALCUL DES FRAIS**Honoraires**

Auteur de projet	8,00%	46 213,60
Coordinateur sécurité santé	1,00%	5 776,70

TOTAL HTVA		51 990,30
-------------------	--	------------------

Total HTVA		629 660,30
TVA	21%	132 228,66

Total TVAC		761 888,96
-------------------	--	-------------------

Projet rémunérateur : Non

Répartition des coûts :

Estimatif des travaux	Part DR	Part Communale
761.888,96 € TVAC	400.000 € Catégorie 2 : 80% jusqu'à 500.000 €	361.888,96 € TVAC

9. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)**Indicateur de réalisation :**

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Réalisation des travaux	1	Commune d'Aubange

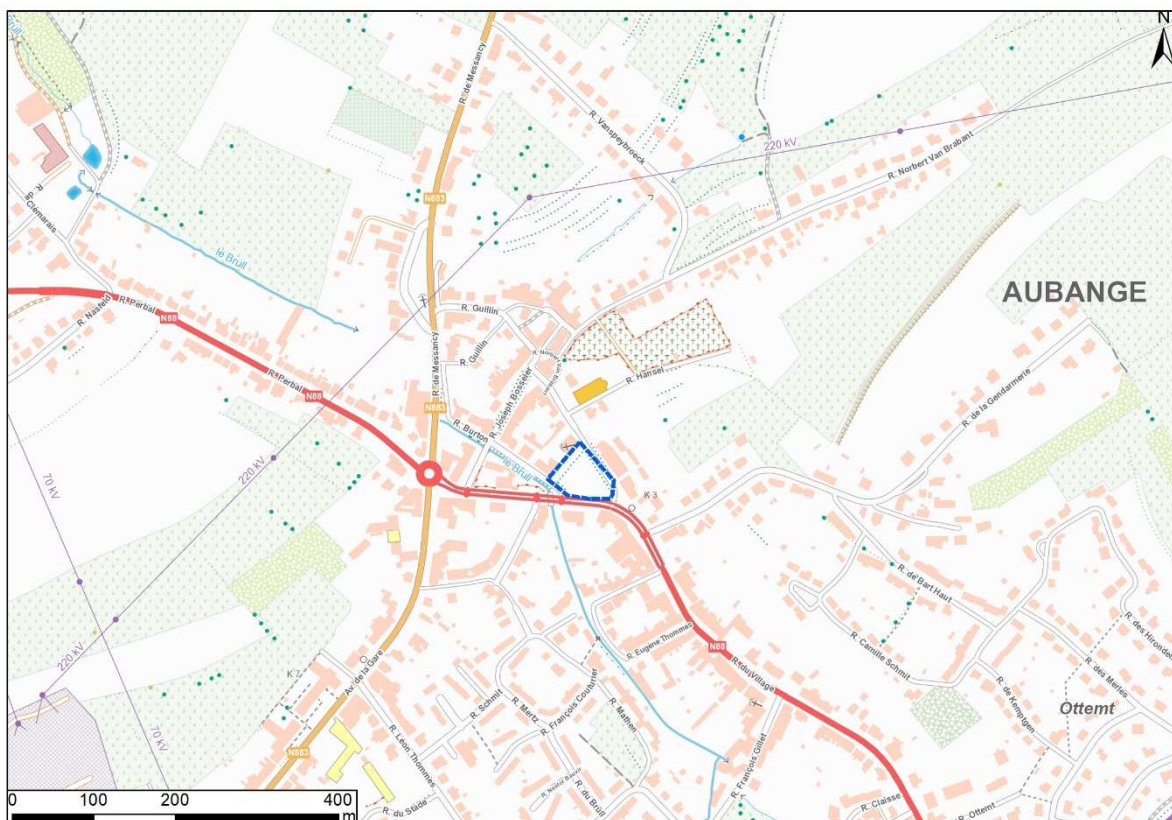
Indicateur de résultat :

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Utilisation des espaces publics	50 personnes/jour	Commune d'Aubange
Organisation du marché	1X/semaine	Commune d'Aubange

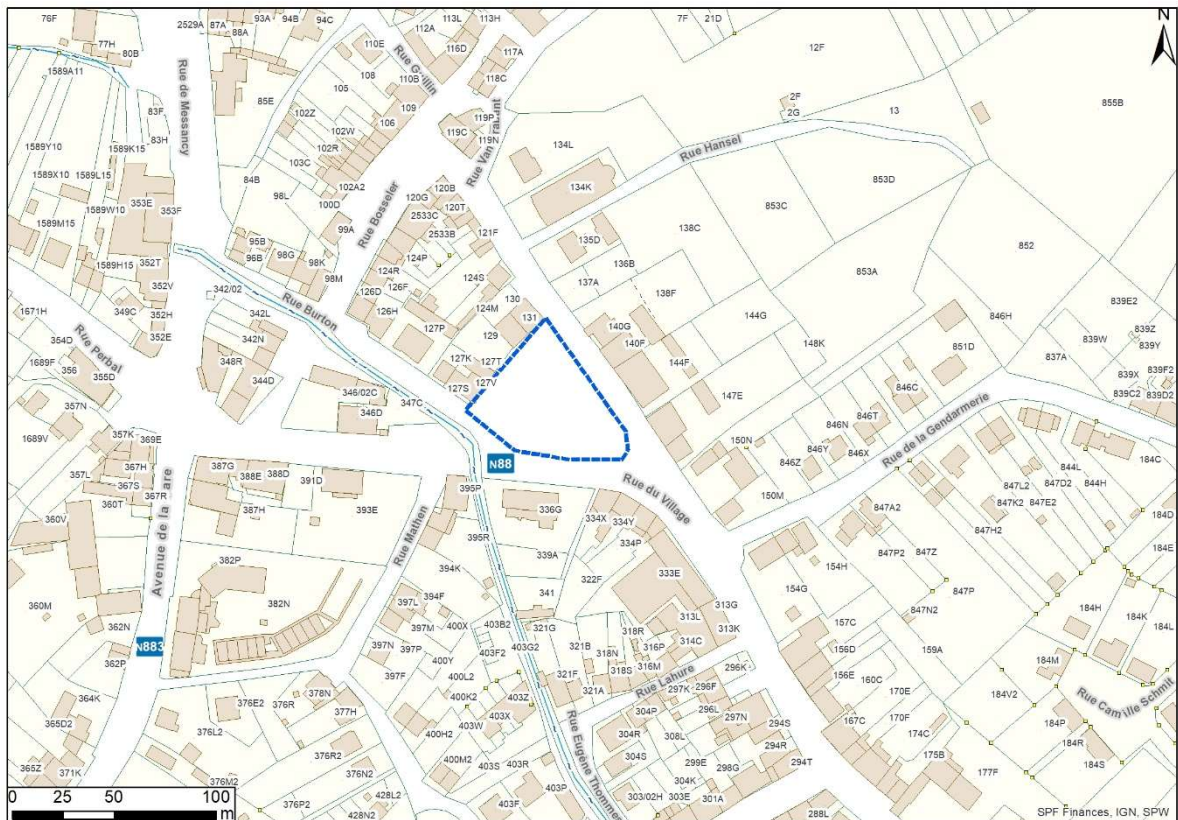
10. Annexes

1. Plan de situation
2. Périmètre d'intervention sur fond cadastral et sur plan de secteur
3. Dossier photographique
4. Etat des lieux

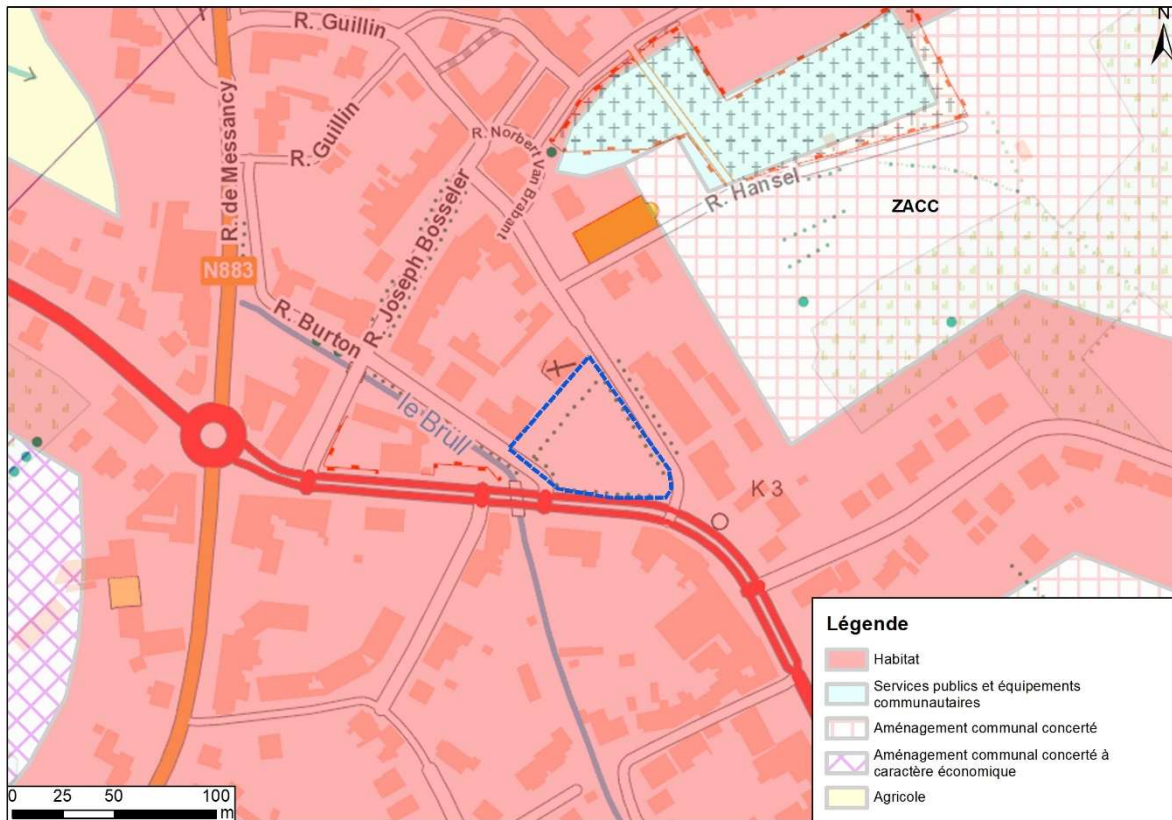
Annexe 1 : Plan de situation



Annexe 2a : Localisation sur fond cadastral



Annexe 2b : Localisation sur plan de secteur



Annexe 3 : Reportage photographique et annexe 4 : Etat des lieux

